



Monsieur le préfet des Landes
24 rue Victor Hugo
40000 Mont de Marsan

Le 25 novembre à Soustons

Préavis de grève – Coordination syndicale départementale CGT des Landes pour la journée du 2 décembre 2025 (0h–24h) couvrant l’ensemble des agent-es de la fonction publique territoriale et les salarié-es du champ fédéral CGT (eau, assainissement, thanatologie, logement social), y compris ceux dont les horaires incluent les nuits du 1er au 2 et du 2 au 3 décembre 2025.

Monsieur le préfet,

La Coordination Syndicale Départementale CGT des Landes constate que les politiques gouvernementales poursuivent une logique d’austérité qui fragilise gravement les collectivités, les services publics et la protection sociale. La suspension de la réforme des retraites ne masque pas un budget 2026 qui demeure un véritable plan de régression sociale : 44 milliards d’économies annoncées, gel du point d’indice, réduction des droits sociaux, déréglementation accrue, hausse des franchises médicales... Autant de mesures qui pénalisent les travailleurs et épargnent les intérêts financiers.

À cela s’ajoute la proposition sénatoriale d’introduire trois jours de carence dans la fonction publique d’État, avec le risque de l’étendre aux versants territoriaux et hospitalier. Nous dénonçons une mesure injuste, antisociale et dangereuse, qui fragiliserait encore la santé des agent-es et conduirait à une dégradation supplémentaire du service public.

La Coordination Syndicale Départementale CGT des territoriaux des Landes s’y oppose fermement.

La colère exprimée dépasse largement les seuls agent-es publics. Partout en Europe également, les travailleurs dénoncent la rigueur budgétaire : en France, en Belgique comme ailleurs, les peuples refusent d’être sacrifiés.

Alors que les salaires stagnent, que les services publics s’effondrent et que la précarité progresse, les budgets militaires augmentent. La Coordination Syndicale Départementale CGT des territoriaux des Landes réaffirme que la priorité doit être donnée à la paix, à la justice sociale, à la solidarité et à la qualité des services rendus à la population.

Face à cette situation, nos revendications sont les suivantes :

- Une revalorisation générale des traitements : hausse du point d’indice à 6 euros et refonte des grilles indiciaires ;
- L’abrogation de la réforme des retraites de 2023, le retour à la retraite à 60 ans à taux plein et des droits élargis pour les métiers pénibles ;
- Le rétablissement du maintien intégral de la rémunération en congé maladie ordinaire ;
- L’abrogation du jour de carence et le rejet des projets visant à instaurer trois jours de carence ;
- L’égalité salariale femmes-hommes, génératrice de ressources nouvelles pour la protection sociale ;
- La revalorisation immédiate de 10 % des pensions de retraite et le maintien de l’abattement fiscal de 10
- La préservation de la CNRACL en tant que régime autonome et solidaire ;
- L’abrogation de la loi du 6 août 2019 dite « de transformation de la fonction publique » ;
- Le déblocage des avancements et promotions internes pour tous les agent-es remplissant les conditions ;
- Le rétablissement du taux de 1 % pour le CNFPT, première étape vers le retour au 3 % ;

Coordination Syndicale Départementale CGT des Territoriaux des Landes

Siège : Bureau 14, 18 rue de Moscou 40140 SOUSTONS / Secrétariat : 3 rue des frênes 40100 DAX

Tél Fixe : 05 58 41 39 14 / Tél Port. : 06 41 53 38 05 / @ : contact@csdsgt40.org



Monsieur le préfet des Landes
24 rue Victor Hugo
40000 Mont de Marsan

- La suspension des licenciements pour inaptitude physique et des déclassés injustifiés ;
- La création d'emplois statutaires et la titularisation des agent-es contractuel-les et des travailleurs handicapés ;
- L'arrêt des réductions de dotations aux collectivités et un financement suffisant pour assurer un service public de proximité, de qualité et accessible à toutes et tous.

En conséquence, la Coordination syndicale départementale CGT des Landes dépose un préavis de grève pour la journée du **2 décembre 2025**, de 0h à 24h, couvrant l'ensemble des agent-es territoriaux et salarié-es de son champ fédéral, y compris ceux dont les horaires incluent les nuits attenantes.

Elle appelle ses syndicats à organiser et à participer aux actions locales et nationales qui seront programmées.

Le service public est l'affaire de toutes et tous.

Recevez, Monsieur le préfet, nos sincères salutations.

**Pour la Coordination Syndicale
Départementale CGT des Landes
Bruno Clavé
Animateur**